



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

Spray Graisse blanche (F)  
Code-Nr. 115200

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

#### Conditions d'utilisation recommandées

Aérosols Techniques

#### Effet de la matière / du mélange

Lubrifiant

## 2. Identification des dangers

### Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F+; R12  
Xi; R38  
N; R51/53  
R67

#### Phrases R

12 Extrêmement inflammable.  
38 Irritant pour la peau.  
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Remarques relatives à l'étiquetage

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

**F+** Extrêmement inflammable  
**Xi** Irritant  
**N** Dangereux pour l'environnement

#### Phrases R

12 Extrêmement inflammable.  
38 Irritant pour la peau.  
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Phrases S

- 23 Ne pas respirer les aérosols.  
29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

#### Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs dans des locaux insuffisamment aérés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles ou d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

#### Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Une utilisation extensive risque de générer des mélanges vapeur-air combustibles / inflammables.

### 3. Composition/informations sur les composants

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
75-28-5	200-857-2	isobutane	10 - 25	F+ R12
106-97-8	203-448-7	butane	2,5 - 10	F+ R12
74-98-6	200-827-9	propane	10 - 25	F+ R12
64742-49-0	265-151-9	Naphta (pétrole) léger hydrotraité, naphta hydrotraité, à bas point d'ébullition (note P)	25 - 50	F R11; Xn R65; Xi R38; N R51/53; R67

### 4. Premiers secours

#### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.  
Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Les symptômes suivants peuvent apparaître:

perte de connaissance  
narcose  
céphalées  
engourdissement  
vertiges

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents d'extinction appropriés

mousse  
moyen d'extinction sèche  
dioxyde de carbone

### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

eau

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

danger d'éclatement

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire  
Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

### Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.  
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### Remarques complémentaires

Trier les boîtes avec des fuites et éliminer conformément aux dispositions en vigueur.

---

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Ne pas pulvériser au contact d'une flamme ou d'objets incandescents.  
Récipient sous pression.  
Ne pas ouvrir par la force ou brûler.  
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Éviter les sources de chaleur.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.  
Observer les directives administratives sur l'emménagement des cylindres / boîtes à gaz comprimé.

### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des agents oxydants.



#### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil.  
Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.  
Stocker au frais.  
Température de stockage recommandée : température ambiante

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques

Aération et évacuation d'air suffisantes.

#### Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
106-97-8	n-Butane	8 heures Court terme	1900 -	800 -	-

#### Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire pour une brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre AX

#### Protection des mains

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.  
Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.  
Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

#### Protection des yeux

lunettes de protection

#### Protection de la peau

Vêtements de protection

#### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.  
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Etat</b> Aérosol	<b>Couleur</b> blanc	<b>Odeur</b> caractéristique
------------------------	-------------------------	---------------------------------

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	-60 °C				agent dispersant d'aérosol
<b>Température d'inflammation</b>	< 200 °C				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Densité</b>	0,671 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Solubilité dans l'eau</b>					non miscible

#### **Danger d'explosion**

Le produit est non explosif - pourtant on ne peut pas exclure le risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs.

## 10. Stabilité et réactivité

#### **Conditions à éviter**

Tenir éloigner de la chaleur.  
Risque d'éclatement des récipients.

#### **Produits de décomposition dangereux**

oxyde et dioxyde de carbone

#### **Décomposition thermique**

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## 11. Informations toxicologiques

#### **Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			

#### **Remarques générales**

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.

## 12. Informations écologiques

#### **Remarques générales**

Risque de contamination de l'eau potable déjà en cas de déversement de faibles quantités dans le sous-sol.  
Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

#### **Code déchets**

15 01 04  
16 05 04\*

#### **Nom du déchet**

emballages métalliques  
gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

#### **Recommandations relatives au produit**

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.



---

**Recommandations relatives à l'emballage**

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

**Remarques générales**

Pour éliminer la boîte conformément aux dispositions en vigueur, il faut au préalable la vider complètement.

---

**14. Informations relatives au transport**

**Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, (D), Code de classification: 5F

Transport en tant que "quantité limitée " en conformité avec chapitre 3.4 ADR

**Transport maritime IMDG**

UN 1950 AEROSOLS (NAPHTHA (PETROLEUM)), 2.1, MARINE POLLUTANT

**Transport aérien ICAO/IATA-DGR**

UN 1950 Aerosols, inflammable, 2.1

**Informations diverses relatives au transport**

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)

---

**15. Informations réglementaires**

**Directive COV (composants organiques volatils)**

Valeur COV 496,25 g/L

(composants organiques  
volatils)

---

**16. Autres informations**

**Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

**Informations diverses**

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.  
VOC-CH 73,93 %

**Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)**

R 11 Facilement inflammable.

R 12 Extrêmement inflammable.

R 38 Irritant pour la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.